

LOCATION immeuble de Mme DESRUISSEAUX à la MONTAGNE pour servir de logement à la Sage-Femme.

M. le MAIRE. - La nomination d'une sage-femme à la Montagne nous a mis dans l'obligation de louer un immeuble appartenant à Madame DESRUISSEAUX. Le Service des Domaines, consulté au sujet du prix de location de cet immeuble, nous adresse la lettre suivante:

DIRECTION de ST-DENIS

N° 72 D

SERVICE des DOMAINES

Saint-Denis, le 23 Octobre 1950

Objet:  
Valeur locative

Le Directeur des Domaines  
à Monsieur le Maire de Saint-Denis

Monsieur le Maire,

A la suite de vos notes n° 210 C du 9 Octobre 1950 et 450 du 18 Octobre, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'après visite des lieux le Service des Domaines a évalué le loyer de l'immeuble, mis à la disposition de la Commune par Mme Vve DESRUISSEAUX Ignace en vue de loger une sage-femme à la Montagne, à 2.000 francs par mois - ce loyer pourrait à la rigueur être porté à 3.000 francs par mois pour raisons de convenance.

Le Directeur,  
Signé: R. LEGRAS.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de vous prononcer sur le prix de location de cet immeuble.

M. REVEST. - Mme DESRUISSEAUX avait demandé 4.000 Francs pour son local à la Montagne. Le Service des Domaines estimant que la valeur minimum ne peut être inférieure à 3.000 francs, je demande au Conseil Municipal d'accorder au moins cette somme.

M. le MAIRE. - Je mets aux voix la location de l'immeuble de Mme DESRUISSEAUX à la Montagne au prix mensuel de 3.000 Francs et ce à partir du 1er Octobre 1950.

Adopté à la majorité.

*Un et soumis à l'appro-  
bation de Monsieur  
le Maire  
St Denis le 13 Janvier 1951  
P. le 1<sup>er</sup> General  
le Chef de D<sup>ne</sup> delegue  
Signé: G. Gavarin*

*Approuvé  
St Denis le 16 Janvier 1951  
~~P. le 1<sup>er</sup> General~~  
P. le 1<sup>er</sup> General et pour  
le Secrétaire General  
Signé: LEBON*